

NUMERO IDENTIFICATION  
NOM  
ADRESSE

CNAVTS  
Plan d'Actions Personnalisé  
5, rue Joël Le Theule  
78182 St Quentin en Yvelines Cedex

Rappel du coût unitaire à facturer :  
Antérieur à 07 Coût réel  
07/2010 A 06/ 18,00 €  
07/2011 A 12/ 18,30 €  
AU 1er Janv 2 18,60 €

Facturation des interventions  
hors Aide Ménagère à domicile Prestataire

COMPLÉMENT FACTURE : Taux facturé erroné

AIDES ALTERNATIVES

selon taux cnav en vigueur

Nom et prénom du retraité	Numéro de sécurité sociale (NIR)	Période d'intervention (mois/année)	Coût unitaire de l'intervention	Nombre d'interventions	Coût total	Montant facturé sur PPAS	Reste à payer (différence entre le Coût total et le montant facturé)
GOZLAN JUDITH	2 31 01 99 351 592						
MENAGE		févr-11	18,3	5,00	91,50	81,50	10,00
		mars-11	18,3	13,00	237,90	211,90	26,00
		avr-11	18,3	11,00	201,30	179,30	22,00
				<b>29,00</b>	<b>530,70</b>	<b>472,70</b>	<b>58,00</b>
LINGE					0,00		
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
COURSES					0,00		
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

Je certifie que les interventions mentionnées ci-dessus ont effectivement été réalisées.

Fait le :

Cachet et signature du responsable de la structure

Régularisation : Correspond à une facturation complémentaire. Ne reporter que les heures non payées

Anomalie PPAS : Problème de facturation PPAS pour la saisie en ligne. Si le retraité n'est pas proposé en saisie et absent de la liste des prises en charge à facturer il n'y a pas lieu d'établir une facture manuelle.

Ce document dûment daté, signé et comportant l'identification du prestataire est à adresser par voie postale.